



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6 février 2023

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue dans la Salle du conseil municipal, sise au 745, rue Guoin, le lundi 6 février 2023 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, André Bussière, la conseillère Katherine Dubois et les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette et Gérard Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Rémi-Mario Mayette, ainsi que le directeur général adjoint, Louis-Philippe Caron, sont également présents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Le 6 février 2023 à 19 h

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2023
4. Présentation des organismes et période de questions
 - 4.1. M. Claude Lapré – Luminaires défectueux
 - 4.2. M. Félix-Antoine Payette – Odeur sur la rue Sylvio-Richard – Bénévoles de la bibliothèque
5. Urbanisme
 - 5.1. Règlement 313 modifiant le règlement de zonage 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Adoption
 - 5.2. 261, du Collège Sud – PIIA-1 - Revêtement extérieur du garage
 - 5.3. Détails des permis de construction - 2022
6. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1. Vibriss – Capteur de niveau – Soumission
 - 6.2. Granulab – Rue Sylvio-Richard – Rapport final de contrôle de qualité des matériaux
 - 6.3. Veolia – Achat de fournitures (sonde, colorimètre et autres) – Soumission
 - 6.4. Terre-Nature - Plantation et entretien pour l'été 2023 – Soumission
 - 6.5. Éclairage aux DEL – Édifice municipaux – Soumission
 - 6.6. Les Entreprises Philippe Berthelette – Soumission pour débroussaillage et lamier 2023
 - 6.7. Leprohon – Installation unité climatisation dans les bureaux de l'hôtel de ville – Soumission
 - 6.8. T² Environnement – Gestion et coordination pour le projet de la 7e Avenue – Soumission
 - 6.9. Nomination directeur des Travaux publics, Parcs et Immeubles – M. Robert Cormier
7. Service récréatif
 - 7.1. Ministère de l'Éducation – Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA) – Parc Guoin – Vélos de montagne – Remplacement du signataire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.2. Corporation du Pays de l'Ardoise – Délégation de la directrice des Loisirs
8. Administration – Direction générale
- 8.1. Règlement numéro 305 fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond – Adoption
- 8.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programmation de la TECQ – Version 3
- 8.3. Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) – Phase 3
- 8.3.1. Laforest Nova Aqua inc. – Offre de service
- 8.3.2. Demande d'aide financière. – MELCC
- 8.4. Office Municipal d'Habitation du Val-Saint-François – Demande de subvention PSL
- 8.5. Arbre-Évolution – Programme de reboisement social 2023 – Proposition
- 8.6. Jardin communautaire – Autorisation d'un signataire
9. Police, incendies et sécurité civile
10. Demandes d'aides financières et/ou techniques, d'autorisations, d'appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses
- 10.1. Les Journées de la persévérance scolaire
- 10.1.1. Valfamille – Invitation aux activités phares
- 10.1.2. Éducation Emploi Estrie – Demande de soutien – Proclamation des Journées de la persévérance scolaire
- 10.1.3. Les Journées de la persévérance scolaire – Demande de soutien aux élus municipaux
- 10.2. Tournoi Mousquiri – Détails de l'événement – Invitation
- 10.3. Valfamille - Inauguration des locaux de la CDC du Val-Saint-François et de Valfamille – Invitation
- 10.4. Saint-Patrick – Journal Actualités-L'Étincelle et The Record – Offre de publicité St-Patrick
- 10.5. La Tribune – Cahier spécial sur Richmond
11. Correspondances diverses
12. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
- 12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis
- 12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre
- 12.3. Factures à approuver
13. Affaires nouvelles
- 13.1. Félicitations - Déneigement
- 13.2. Carnaval d'hiver
- 13.3. Dépôt à neige sur le terrain CIBC
- 13.4. Rue Dufferin – Accumulation de neige
14. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.



No de résolution
ou annotation

2023-02-06-01

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

(Adoptée)

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-02-06-02

3.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2023

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 janvier 2023 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.

(Adoptée)

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1. M. Claude Lapré – Luminaires défectueux

M. Claude Lapré fait part d'un luminaire défectueux sur la rue Trudeau ainsi que du luminaire qui se trouve sur le sentier pédestre menant de la rue Stanley à la 7e Avenue Sud.

4.2. M. Félix-Antoine Payette – Odeur sur la rue Sylvio-Richard – Bénévoles de la bibliothèque

M. Félix-Antoine Payette fait part aux élus qu'il y a une odeur de « poisson pourri » qui se dégage sur la rue Sylvio-Richard. Il s'informe aussi du dossier des bénévoles de la bibliothèque.

5. URBANISME

2023-02-06-03

5.1. Règlement 313 modifiant le règlement de zonage 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire - Adoption

CONSIDÉRANT l'intention de la Ville de Richmond de permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire dans les cours avant minimales;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a préalablement été donné le conseiller Boutin lors de la séance du 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet du règlement a été adopté le 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 16 janvier 2023;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième projet du règlement a été adopté le 16 janvier 2023;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le Règlement numéro 313 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre les portails d'entrée pour accès véhiculaire soit adopté tel que présenté.

(Adoptée)

2023-02-06-04

5.2. 261, du Collège Sud – PIIA-1 - Revêtement extérieur du garage

CONSIDÉRANT la demande de permis pour le remplacement du clin de vinyle par du clin de marque Canoxel de couleur « gris brume » sur le garage;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte le règlement no 76 sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser la délivrance du permis au propriétaire du 261, du Collège Sud pour le remplacement du clin de vinyle par du clin de marque Canoxel de couleur « gris brume » sur le garage.

(Adoptée)

5.3. Détails des permis de construction - 2022

Les élus prennent connaissance du rapport démontrant les détails cumulatifs des permis de construction remis pour l'année 2022 qui démontre que 175 permis ont été délivrés générant des investissements de plus de 18,4 millions de dollars.

6. VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX

2023-02-06-05

6.1. Vibriss – Capteur de niveau – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Vibriss pour l'achat d'un capteur de niveau, au montant de 3 645,42 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

6.2. Granulab – Rue Sylvio-Richard – Rapport final de contrôle de qualité des matériaux

Les élus prennent connaissance du rapport final de Granulab au sujet du contrôle qualité des matériaux utilisés sur le projet de la rue Sylvio Richard.



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond**

2023-02-06-06

**6.3. Veolia – Achat de fournitures (sonde, colorimètre et autres) –
Soumission**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Veolia pour l'achat d'une sonde, d'un colorimètre et autres équipements, au montant de 3 273,61 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-07

6.4. Terre-Nature - Plantation et entretien pour l'été 2023 – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Terre-Nature pour l'achat de fleurs, la plantation ainsi que l'entretien pour la saison estivale 2023, au montant de 21 850 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-08

6.5. Éclairage aux DEL – Édifice municipaux – Soumission

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de DH Éclairage inc. pour le changement des luminaires dans les édifices municipaux pour de l'éclairage aux DEL, au montant de 24 365,11 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-09

**6.6. Les Entreprises Philippe Berthelette – Soumission pour
débroussaillage et lamier 2023**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Les Entreprises Philippe Berthelette pour effecteur le débroussaillage et le lamier, au montant de 8 400 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-10

**6.7. Leprohon – Installation unité climatisation dans les bureaux de
l'hôtel de Ville – Soumission**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Leprohon pour l'achat et l'installation d'une unité de climatisation dans les bureaux de l'hôtel de Ville, au montant de 3 200 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-11

**6.8. T² Environnement – Gestion et coordination pour le projet de la 7^e
Avenue - Soumission**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission T² Environnement pour gérer et coordonner les échanges, les communications, les rencontres et les formulaires entre les instances concernées pour le projet d'agrandissement du secteur industriel sur la 7^e Avenue Sud, au montant de 4 896 \$, taxes en sus.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

2023-02-06-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6.9. Nomination directeur des Travaux publics – M. Robert Cormier

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de M. Robert Cormier au poste de directeur des Travaux publics, Parcs et Immeubles et que son entrée en fonction ait eu lieu le 23 janvier 2023.

(Adoptée)

7. SERVICE RÉCRÉATIF

2023-02-06-13

7.1. Ministère de l'Éducation – Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air (PAFSSPA) – Parc Gouin – Vélos de montagne – Remplacement du signataire

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Bussière et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers :

QUE la Ville de Richmond autorise la présentation du projet de Parc Gouin - Vélos de montagne au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Richmond à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de Richmond désigne le directeur général et greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

QUE la présente résolution abroge la résolution n° 2021-09-07-03.

(Adoptée)

2023-02-06-14

7.2. Corporation du Pays de l'Ardoise – Délégation de la directrice des Loisirs

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de déléguer la directrice du service des Loisirs, Mme Marie-Andrée Ménard, à siéger au nom de la Ville de Richmond sur le comité de la Corporation du Pays de l'Ardoise, à titre d'observatrice.

(Adoptée)

8. ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE

2023-02-06-15

8.1. Règlement numéro 305 fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond – Adoption

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 2 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (R.L.R.Q., c. T-11.001), il est permis au conseil d'une Municipalité de décréter, par règlement, quelle sera la rémunération versée aux membres du conseil pour les fonctions exercées par eux;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement relatif au présent règlement a été présenté lors de la séance du conseil du 5 décembre 2022;

CONSIDÉRANT l'avis public publié le 11 janvier 2023 conformément aux modalités de l'article 9 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le Règlement numéro 305 fixant le traitement des élus de la Ville de Richmond soit adopté tel que présenté.

(Adoptée)

2023-02-06-16

8.2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation – Programmation de la TECQ – Version 2 modifiée

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Richmond s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Richmond s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Ville de Richmond approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n° 2 modifiée ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la Ministre des Affaires municipales;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

QUE la Ville de Richmond s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville de Richmond s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la Ville de Richmond atteste, par la présente résolution, que la programmation de travaux numéro 2 modifiée ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

(Adoptée)

8.3. Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) – Phase 3

2023-02-06-17

8.3.1. Laforest Nova Aqua inc. – Offre de service

CONSIDÉRANT la Stratégie québécoise d'eau 2018-2030 du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT le programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a déjà réalisé la première des quatre étapes du programme à savoir l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec offre un appui financier à la réalisation du Plan de protection des sources et mesures d'urgence;

CONSIDÉRANT l'offre d'accompagnement de Laforest Nova Aqua inc. pour la réalisation dudit Plan de protection;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Laforest Nova Aqua inc. pour la réalisation du Plan de protection des sources d'eau potable au montant de 21 465 \$, taxes en sus; d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à demander l'aide financière disponible pour la réalisation du Plan de protection des sources d'eau potable; que la présente résolution abroge la résolution n° 2022-10-03-10.

(Adoptée)

2023-02-06-18

8.3.2. Demande d'aide financière. - MELCC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du Programme



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande individuelle au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et, appuyé par le conseiller Bussière, et RÉSOLU à l'unanimité que la Ville de Richmond autorise ce qui suit :

- **QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- **QUE** le conseil autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PEPPSEP;
- **QUE** le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer et à déposer tous les documents relatifs à la demande d'aide financière pour l'élaboration d'un plan de protection des sources d'eau potable dans le cadre du PEPPSEP.

(Adoptée)

2023-02-06-19

8.4. Office Municipal d'Habitation du Val-Saint-François – Demande de subvention PSL

CONSIDÉRANT la demande de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François pour permettre, sur le territoire de la Ville de Richmond, que des citoyens puissent recevoir le Programme de supplément au loyer (PSL);

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François doit assumer une partie du 25 % du loyer et qu'une partie de ce pourcentage est aussi assumé par la Ville de Richmond;

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François offre déjà 38 places sur le territoire de la Ville de Richmond auxquelles il faut ajouter les 8 places d'Han Logement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond assume seul les frais liés à un PSL bien que les résidents puissent provenir de municipalités limitrophes;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible de connaître à l'avance et donc de budgéter la contribution municipale à la création de nouveaux logements sociaux;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent qu'il y a suffisamment de logements disponibles, gérés par l'OMH, pour répondre à ce besoin;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la Ville de Richmond ne souhaite pas participer à la création de nouveaux logements sociaux subventionnés tel que proposé par l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François.

(Adoptée)

2023-02-06-20

8.5. **Arbre-Évolution – Programme de reboisement social 2023 – Proposition**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que la Ville de Richmond adhère au programme de reboisement social proposé par Arbre-Évolution permettant d'obtenir sans frais plus de 150 arbres et arbustes à planter entre autres dans les parcs municipaux.

(Adoptée)

2023-02-06-21

8.6. **Jardin communautaire – Autorisation d'un signataire**

IL EST proposé par le conseiller Bussière et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents relatifs à ce projet.

(Adoptée)

9. **POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

10. **DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUIS, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

10.1. **Les Journées de la persévérance scolaire**

10.1.1. **Valfamille – Invitation aux activités phares**

Les élus prennent connaissance l'invitation de Valfamille au sujet des Journées de la persévérance scolaire et des activités prévues au courant de la semaine du 13 au 17 février 2023.

2023-02-06-22

10.1.2. **Éducation Emploi Estrie – Demande de soutien – Proclamation des Journées de la persévérance scolaire**

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et les élu(e)s de l'Estrie ont placé, depuis 18 ans, la lutte au décrochage scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, parmi les priorités régionales, de contribuer au soutien et au développement des Estriennes et des Estriens, en favorisant le développement de leurs compétences, leur employabilité et leur autonomie économique par la formation, la persévérance scolaire et l'acquisition continue de connaissances qui augmentent l'égalité des chances;

CONSIDÉRANT QUE les élu(e)s de l'Estrie, via la Table des MRC de l'Estrie, ont placé, dans le cadre d'un exercice de planification régionale réalisé en 2022, parmi leurs priorités, l'attraction, la rétention, l'emploi et la formation, ainsi que le développement social;

CONSIDÉRANT QUE les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants continuent de se faire sentir, fragilisant ainsi leur persévérance scolaire et leur réussite éducative;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Estrie, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement; ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes de l'Estrie sont de plus en plus nombreux à persévérer, mais qu'encore 16,4 % de ces jeunes décrochent annuellement avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (taux annuel 2018-2019 – Nouveau découpage géographique de l'Estrie);

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE R3USSIR organise, du 13 au 17 février 2023, la 14^e édition des Journées de la persévérance scolaire en Estrie, sous le thème « Bien entourés, les jeunes peuvent tous PERSÉVÉRER! ». Cette édition 2023 sera l'occasion de rappeler que chaque adulte peut allumer une étincelle dans les yeux des jeunes, du plus petit au plus grand, en posant des gestes favorisant leur persévérance scolaire;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec, et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Ville de Richmond proclame les 13, 14, 15, 16 et 17 février 2023 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans la municipalité, et s'engage à :

- Appuyer R3USSIR et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage scolaire, afin de faire de l'Estrie une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;
- Encourager et féliciter publiquement les jeunes citoyens de la Ville de Richmond pour leur persévérance scolaire;
- Porter fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire pour démontrer leur appui;
- Afficher le drapeau de la persévérance scolaire lorsque possible;
- Faire parvenir une copie de cette résolution à R3USSIR.

(Adoptée)

10.1.3. Les Journées de la persévérance scolaire – Demande de soutien aux élus Municipaux

Les élus prennent connaissance l'invitation d'Éducation Emploi Estrie au sujet des Journées de la persévérance scolaire.

Il est convenu par les élus d'être ambassadeur de la persévérance scolaire en portant fièrement le ruban vert et blanc de la persévérance scolaire, de hisser le drapeau de la persévérance scolaire sur la façade extérieur de l'hôtel de ville et en proclamant par voie de résolution les Journées de la persévérance scolaire.

10.2. Tournoi Mousquiri – Détails de l'événement – Invitation

Les élus prennent connaissance de l'invitation de M. Guy Marchand à assister à la 58^e édition du Tournoi national atome Mousquiri qui aura lieu du 6 au 19 février 2023. L'ouverture officiel du tournoi aura lieu le 10 février 2023 à 19 h 30 et elle se fera en présence du président d'honneur M. Stéphane Waite.

10.3. Valfamille - Inauguration des locaux de la CDC du Val-Saint-François et de Valfamille – Invitation

Les élus prennent connaissance de l'invitation de Valfamille pour l'inauguration de ses locaux ainsi que ceux de la CDC du Val-Saint-François, qui aura lieu le 29 mars 2023 à 17 h au 140 rue du Couvent à Richmond.



No de résolution
ou annotation

2023-02-06-23

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

10.4. Saint-Patrick – Journal Actualités-L'Étincelle et The Record – Offre de publicité St-Patrick

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers, à l'occasion de la Saint-Patrick, de retenir pour le journal Actualités-L'Étincelle, un espace publicitaire au montant de 189 \$, taxes en sus, et dans le journal The Record au montant de 159 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

2023-02-06-24

10.5. La Tribune – Cahier spécial sur Richmond

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir un page complète de publicité lors du cahier spécial sur Richmond lors de l'édition de La Tribune du 18 mars, au montant de 1 945 \$, taxes en sus.

(Adoptée)

11. CORRESPONDANCES DIVERSES

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

12. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

2023-02-06-25

12.1. Liste des chèques et dépôts directs émis

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 115 824,22 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques datée du 3 février 2023.

(Adoptée)

2023-02-06-26

12.2. Liste des chèques et dépôts directs à émettre

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la *Loi sur les cités et villes* au montant de 119 478,23 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques et dépôts directs à émettre datée du 3 février 2023.

(Adoptée)

2023-02-06-27

12.3. Factures à approuver

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 45 310,35 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus, telles qu'énumérées ci-dessous.

(Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

| Factures 2022 | Avant taxes | Après taxes |
|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| <u>CENTRE GESTION</u> <u>EQUIPEMENT ROULANT</u> Réparations – Déc. 2022 | 5 882,91 \$ | 6 763,87 \$ |
| <u>GRANULAB</u> Services professionnels – Rue Sylvio Richard | 5 999,00 \$ | 6 897,35 \$ |
| <u>NVIRA - ENVIRONNEMENT INC.</u> Décontamination - Terrain d'écoles | 6 680,00 \$ | 7 680,33 \$ |
| Factures 2023 | | |
| <u>EXCAVATION RICHMOND INC.</u> Déneigement stationnements 2e versement | 5 450,00 \$ | 6 266,14 \$ |
| <u>SEL WARWICK</u> Sel à glace | 7 137,67 \$ | 8 206,53 \$ |
| <u>REAL HUOT INC.</u> Pièces d'aqueduc | 7 518,02 \$ | 8 643,84 \$ |
| <u>J. NOEL FRANCOEUR INC.</u> Transport de la neige | 6 642,75 \$ | 7 637,50 \$ |
| GRAND TOTAL | 45 310,35 \$ | 52 095,56 \$ |

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1. Félicitations - Déneigement

Les élus adressent leurs félicitations aux employés des Travaux publics pour les opérations de déneigement des dernières semaines.

13.2. Carnaval d'hiver

Ils soulignent également le succès du carnaval d'hiver qui a attiré plus de 200 personnes.

13.3. Dépôt à neige sur le terrain CIBC

Un conseiller fait remarquer qu'un déneigeur privé entreposerait de la neige sur un terrain vacant de la municipalité au centre-ville.

13.4. Rue Dufferin – Accumulation de neige

Un conseiller mentionne qu'il serait difficile de croiser deux véhicules sur la rue Dufferin en raison de l'accumulation de neige sur les accotements.



No de résolution
ou annotation

2023-02-06-28

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 49, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

Maire

Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 776.

Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
greffier-trésorier